

(Dialogue économique Suisse-Italie:) des relations économiques intenses et des opportunités à saisir

25.05.2023

D'un coup d'oeil

Dans un contexte géopolitique des plus incertains et une inflation qui touche particulièrement l'Europe, l'économie italienne fait preuve d'une résilience remarquable. À l'occasion du treizième dialogue économique Suisse et Italie, les deux partenaires ont pu discuter des conditions-cadre de nos relations bilatérales et des opportunités qui s'offrent aux entreprises.

Un an après la dernière visite de travail du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) à Rome, la nouvelle édition du dialogue économique, qui s'est déroulée à Berne le 24 mai 2023, a permis aux deux délégations de faire un point de situation sur les bonnes et denses relations économiques bilatérales. Outre les questions économiques, cet échange a été aussi l'occasion de mentionner le contexte international avec la guerre en Ukraine et de rappeler que les deux pays font partie de la même communauté de valeurs.

L'ITALIE, UN PARTENAIRE ECONOMIQUE CLE

Avec un taux de croissance de 3,7% en 2022 (données ISTAT), les participants au dialogue ont souligné la résilience de l'économie italienne post-pandémie et le dynamisme de notre relation économique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: notre voisin transalpin est aussi notre troisième partenaire commercial au niveau global et le deuxième en Europe. En 2022, les exportations suisses ont crû de 33% pour atteindre CHF 20,6 milliards tandis que les importations ont augmenté de 13% pour atteindre CHF 21,3 milliards. Chaque semaine les échanges transfrontaliers en biens et services s'élèvent à 1 milliard de francs, dont 40% sont effectués dans les régions limitrophes. Le tableau est également positif sur le front des investissements puisque l'Italie figure selon le FMI, à la 6ème place des destinataires des investissements directs suisses (CHF 22,6 milliards en 2021). De nombreuses entreprises suisses sont présentes et génèrent à elles seules plus de 50 000 emplois dans la péninsule.

UN POTENTIEL ENORME ET DES OPPORTUNITES A SAISIR

Malgré la force de notre partenariat et les perspectives plutôt positives pour l'année 2023, l'échange avec la délégation italienne conduite par Alessandro Guaidano, Directeur général adjoint de la Direction générale de l'Union européenne et Directeur central pour les pays européens, a également permis d'aborder les préoccupations du secteur privé suisse. En raison de la bureaucratie persistante et de marchés très réglementés dans certains secteurs, un potentiel encore inexploité demeure dans plusieurs domaines tels que les transports, le système de santé ou encore l'accès au marché financier italien pour les opérateurs suisses.

Doté d'un paysage industriel diversifié et innovant, le pays est un site de production attrayant. Les échanges ont par ailleurs porté sur les problèmes

de «perception» sur la facilité à faire des affaires en Italie comme frein aux investissements. Pourtant, des opportunités existeraient dans les domaines des infrastructures, de la pharma, de la digitilisation, de l'énergie, ou d'autres secteurs de niche telles que les cleantechs. À ce titre, le vaste plan de réformes du gouvernement italien – «Processi di riforma per incentivare gli investimenti diretti esteri (PNRR)» – présente des possibilités d'investissements intéressantes pour les entreprises suisses désireuses de se positionner sur ce marché, et qu'il s'agira de soutenir. Doté de plus de 200 milliards d'euros, ce plan s'articule sur 3 axes stratégiques: numérique et innovation, transition écologique et inclusion sociale.

NORMALISATION DES QUESTIONS FISCALES

L'entrée en vigueur de la convention fiscale relative à la double imposition des frontaliers entre l'Italie et la Suisse est en bonne voie. Avec plus de 80 000 frontaliers italiens actifs en Suisse, notamment au Tessin, cet accord est important pour les entreprises suisses qui font toujours face à des pénuries de main-d'œuvre. Signé en 2020, l'accord qui inclut désormais deux avenants concernant les dispositions relatives au télétravail et le retrait de la Suisse de la liste noire des autorités fiscales italiennes, doit encore être définitivement approuvé et formellement ratifié par l'Italie.



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure